



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

6310, rue Principale, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

AVIS D'OFFRE D'EMPLOI

POSTE DE PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE CENTRE ET LOISIRS CENTRE CULTUREL ET MUNICIPALITÉ

La municipalité de Sainte-Croix est à la recherche d'une personne qui possède un grand intérêt pour la maintenance générale et pour le service à la clientèle.

Le candidat retenu devra démontrer qu'il est polyvalent, qu'il a une grande capacité d'apprentissage et d'adaptation.

DESCRIPTION DE TÂCHES :

LOISIRS ÉTÉ

1. En collaboration avec l'équipe en place, assure la préparation et l'entretien général des terrains sportifs municipaux (soccer, baseball, volleyball, etc.) et autres infrastructures du parc Jean-Guy-Fournier (parc de planches à roulettes, jeux d'eau, parc de modules de jeux, etc.).
2. Assure la maintenance des équipements/installations du Centre culturel et sportif et autres bâtiments municipaux en période estivale.
3. Effectue l'entretien régulier (réparation, maintenance, etc.) des équipements à la disposition du Service des loisirs.
4. Effectue des tâches d'entretien ménager dans les bâtiments municipaux (Pavillon de services, aréna, camp de jour, etc.).
5. Effectue des tâches diversifiées reliées aux activités/événements du Service des loisirs.
6. Sur demande, effectuer certaines tâches en aide aux employés de voirie.
7. Accomplis toutes autres tâches reliées à sa fonction sur demande du son supérieur immédiat.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

8. Procède aux ouvertures et aux fermetures du Centre culturel et sportif.
9. Reçoit et assure le service à la clientèle en tout temps.
10. S'occupe de l'opération du magasin et de l'aiguillage de patins (Proshop).
11. Effectue l'entretien ménager général intérieur et veille à garder tous les lieux propres (ex : vider les poubelles, entretien des salles de bain, etc.).
12. Effectue l'entretien général extérieur, dont les aires de stationnement, les escaliers de secours et effectue le déneigement manuel.
13. Veille au bon fonctionnement des installations de chauffage, d'éclairage, de ventilation, de réfrigération et répare les anomalies ne nécessitant pas l'intervention de personnel qualifié (ex : électricité, plomberie, etc.).
14. Effectue l'opération et l'entretien régulier de la surfaceuse ainsi que les autres équipements pour l'entretien de la glace.
15. Effectue les rapports de suivis d'entretien, des défauts et des bris. Fait les suivis/réparations nécessaires et les recommandations appropriées.
16. Accomplis toutes autres tâches reliées à sa fonction sur demande du son supérieur immédiat.

EXIGENCES :

- Autonomie, bonne condition physique, bonne dextérité manuelle, honnêteté, discrétion.
- Détenir un diplôme d'étude secondaire (secondaire V).
- Permis de conduire de classe 5.
- Bonne connaissance des systèmes de mesures métriques et impériaux.

ATOUTS :

- Posséder la formation en secourisme en milieu de travail.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Supérieur immédiat : Le directeur des loisirs

Horaire de travail : Temps complet, 40 heures/semaine

- 1) Période printanière et estivale (+/- 4 mois) : **Généralement** sur cinq (5) jours consécutifs de 8:00 à 17:00 heure, du lundi au vendredi.
- 2) Période automnale et hivernale (+/- 8 mois) : **Généralement** deux (2) jours consécutifs (mercredi et jeudi) de 8:00 à 17:00 heures et un (1) jour (vendredi) de 13:00 à 01:00 heures et un jour (dimanche) de 12:00 à 00:00 heures (variable selon les activités de glace).

Salaires : Selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Début de l'emploi : Immédiatement

Transmettre votre curriculum vitae à l'attention de Mme France Dubuc, directrice générale :

Municipalité de Sainte-Croix

6310, rue Principale

Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

france.dubuc@ville-sainte-croix.ca

Date limite : 17 novembre 2022, à 16:30 heures